



Appel à concurrence Outil veille, analyse média et base journalistes

Qui sommes-nous ?

Les 54 Parcs naturels régionaux sont indépendants administrativement et financièrement (syndicats mixtes), mais sont regroupés dans la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, association Loi 1901.

La Fédération est le porte-parole et l'animatrice du réseau des Parcs naturels régionaux. Elle représente les intérêts collectifs des Parcs auprès des instances nationales et internationales, elle participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique en faveur des espaces ruraux français.

Elle est chargée de diffuser et faire connaître l'éthique des Parcs naturels régionaux et leurs actions, en France et à l'international. Elle a pour mission de dégager et de mutualiser les bonnes pratiques du réseau. La Fédération des Parcs est aussi appelée à donner son avis au ministre en charge de l'Environnement pour le classement et le renouvellement du classement de Parc.

Contexte et objectifs de la mission

Dans le cadre de ses actions de plaidoyer et d'animateur du réseau des 56 Parcs naturels régionaux de France, la Fédération des Parcs interagit régulièrement avec la sphère journalistique et médiatique pour porter ses messages.

Dans ce contexte, la Fédération doit être en capacité de cibler les journalistes, de leur diffuser ses communications, de surveiller l'activité média ayant trait à ses domaines d'expertise et de mesurer et analyser sa réputation médias.

Dans un souci de gain de temps et de gain financier, la Fédération a l'ambition de rassembler ces différents usages au sein d'une plateforme unique dans la mesure du possible.

Cahier des charges

L'ensemble des fonctionnalités attendues peuvent se diviser en 6 lots.

1. Lot Veille média

⇒ Conduite d'une veille média thématique selon 4 recherches distinctes au minimum.

La Fédération devra rester maître du paramétrage de ces recherches pour les ajuster en fonction de ses besoins. L'usage des opérateurs booléens pour le paramétrage de ces recherches serait un plus.

Cette veille devra porter sur :

- la presse écrite en ligne ;
- la presse écrite papier (proposé en sous-lot);
- les sites web des médias radios et télévisuels ;
- et les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, LinkedIn).

Cette veille peut se présenter sous la forme d'un repérage des retombées pour permettre de cibler l'achat des contenus au cas par cas pour les médias sur abonnement en fonction de la pertinence de la retombée.

La veille de la presse écrite papier devra être présentée en sous-lot distinct afin d'évaluer au mieux son financement individuel.

2. Lot Analyse média et rapports

⇒ Fourniture de rapports pré-paramétrés permettant d'analyser l'ensemble des retombées médias.

Les métriques principales attendues dans ce reporting sont :

- couverture médiatique et nombre de retombées ;
- audience et portée potentielle des médias ;
- origine des sources ;
- meilleure source ;
- tendances et mots-clés des retombées ;
- origine géographique des retombées ;
- tonalité des retombées.

Ces rapports devront pouvoir être ajustés selon une recherche et une période.

Les chiffres et graphiques des rapports doivent pouvoir être exportés facilement au format Excel ou PDF.

3. Lot Newsletter et revue de presse

⇒ Création et diffusion d'une revue de presse mensuelle avec les retombées média selon un template de newsletter personnalisé.

Ajout automatique ou semi-automatique des retombées presse au sein d'un template de newsletter. Un système de tag ou d'étiquette serait un plus pour catégoriser les retombées.

Personnalisation de template selon la charte graphique de la Fédération des Parcs.
Disposer de minimum 2 modèles de template.

Cette technique de partage des retombées devra se baser sur le partage des retombées repérées et non de leur contenu complet pour laisser aux destinataires de la newsletter le choix d'acheter, ou non, le contenu complet s'il provient d'un média sur abonnement.

Outils de gestion des contacts pour gérer les abonnements et les désinscriptions. Possibilité d'importer et d'exporter la base contacts au format Excel.

Suivi statistique des newsletters envoyées :

- taux d'ouverture,
- taux de clics,
- taux de désinscription...

Personnalisation de l'identité de l'expéditeur : nom, nom de domaine...

4. Lot Flux RSS sur site web

⇒ Utilisation des retombées média pour alimenter des flux RSS affichés sur le site de la Fédération des Parcs.

Fourniture de 2 flux RSS distincts pour valoriser 2 résultats de recherche.

Personnalisation de l'affichage du flux RSS.

Ajout automatique ou semi-automatique des retombées presse au sein d'un flux RSS. Un système de tag ou d'étiquette seraient un plus pour pouvoir catégoriser les retombées.

Cette technique de partage des retombées devra se baser sur le partage des retombées repérées et non de leur contenu complet pour laisser aux destinataires du fluxRSS le choix d'acheter, ou non, le contenu complet s'il provient d'un média sur abonnement.

5. Lot Base de contacts média

⇒ Accès à une base de données des journalistes et influenceurs français.

Capacité à filtrer la base journalistes selon : domaine média, domaine journaliste, périodicité du média, ancrage géographique du média, public cible du média.

Possibilité d'exporter une sélection de la base journaliste au format Excel.

Fonction intégrée d'envoi de communication à une sélection de journalistes avec affichage de données statistiques (taux d'ouverture, clics...) et personnalisation de l'identité de l'expéditeur (nom, mail).

6. Lot Accompagnement et service client

Formation aux principales fonctionnalités de la plateforme et à son paramétrage de base.

Ressources d'aide disponibles en ligne pour formation en continu.

Assistance technique assurée au minimum par mail avec un délai de réponse inférieur à 24h.

Accès à la plateforme pour 2 comptes utilisateurs.

Candidatures et mode de sélection du prestataire

L'offre devra portée sur une période de 2 ans à facturation annuelle fixe.

Les candidatures, avec devis détaillé en lot et sous-lot, sont à envoyer avant le 18 novembre 2020, 14h.

Une présentation de l'outil (document ou démo en ligne) pour appuyer la candidature serait appréciée.

L'analyse des candidatures portera sur :

- Le respect du cahier des charges et des fonctionnalités énoncées ci-dessus ;
- Les références du candidat et de l'outil qu'il propose ;
- L'analyse détaillée des coûts par lot individuel – à ce titre la Fédération des Parcs se réserve le droit de pouvoir scinder la prestation auprès de plusieurs prestataires si elle le juge pertinent ;
- Le prix de la prestation globale qui devra se conformer à un budget maximum de 10 000 € TTC/an.

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani 75018 Paris Tél. 01 44 90 86 20

Contact : Léa Chariol, lchariol@parcs-naturels-regionaux.f